



Rapport Social Bond 2023



Table des matières

1. Synthèse	5
Chiffres clés	6
2. Framework des obligations sociales du Groupe Crédit Agricole	8
3. Catégories éligibles et critères d'éligibilité	9
4. Focus sur le Portefeuille social du Crédit Agricole et Allocation	10
5. Rapport d'impact	12
Exemples d'actifs éligibles	22
Notes méthodologiques	24
Avertissement	25

Éditorial

Nos émissions d'obligations sociales reflètent les priorités et les engagements du Groupe en faveur d'une transition juste.



Eric Campos
 Directeur de l'Engagement Sociétal
 Crédit Agricole S.A.

Membre du Comité exécutif
 Crédit Agricole S.A.



Olivier Bélorgey
 Directeur général délégué & Directeur financier
 Crédit Agricole CIB

Membre du Comité de direction
 Crédit Agricole S.A.

Le Groupe Crédit Agricole place la transition écologique et l'utilité sociale au cœur de sa Raison d'Être et de sa stratégie de développement. Parce qu'il ne conçoit pas de transition sans cohésion sociale, le Groupe affirme son action en faveur d'une transition juste dans le cadre de son Projet Sociétal et de son plan-programme de 10 engagements à horizon 2025 visant à conforter sa démarche ESG. Le programme s'articule autour de trois axes : agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone, renforcer la cohésion et l'inclusion sociale, réussir les transitions agricole et agro-alimentaire. En effet, l'identité coopérative et mutualiste du Crédit Agricole lui confère, depuis l'origine, la responsabilité d'agir localement en faveur d'un développement économique pour tous. Premier réseau bancaire de France et première banque mutualiste coopérative dans le monde avec 8 250 agences, dont 6 750 en France, le Groupe s'appuie notamment sur les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL, fers de lance de sa stratégie de renforcement de la cohésion sociale à travers les territoires. Fort de son expérience d'émetteur de référence sur le marché des obligations vertes, c'est tout naturellement que le Groupe a développé, en 2020, un cadre spécifique (ou « Social Bond Framework ») pour ses émissions d'obligations sociales. Ce cadre de référence spécifique au Groupe, applicable en France et à l'international, s'articule autour de trois objectifs majeurs :

1. La création d'emplois via le financement des PME dans les zones marquées par un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale française (dits « territoires fragilisés »).
2. Le « bien-vivre ensemble » via le financement du logement social et le financement des associations œuvrant à la promotion du sport, à l'accès à la culture et au développement des solidarités.
3. Le développement de l'accès aux services de santé via le financement des hôpitaux publics et des structures d'accompagnement des personnes âgées ainsi que des PME du domaine de la santé.

En décembre 2020, Crédit Agricole S.A. a réalisé avec succès sa première émission sociale en euros auprès d'investisseurs institutionnels avant d'être rejoint par Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole Home Loan SFH l'année suivante. Le Groupe est désormais un émetteur récurrent sur ce marché que cela soit via des émissions Senior Unsecured (Senior Préféré et Non-Préféré) ou via des émissions Senior Secured (Covered Bonds). A noter également qu'en avril 2022, Crédit Agricole S.A. a commencé à distribuer

sa première émission Impact Sociétal, à destination de l'ensemble des clients particuliers du réseau des Caisses régionales du Crédit Agricole, suivi en 2023 par sa première émission LCL Impact Social, à destination de la clientèle Banque Privée et Gestion de fortune du réseau LCL.

Nous sommes heureux de mettre à la disposition des investisseurs du Crédit Agricole le troisième rapport sur les obligations sociales comprenant les rapports d'allocation et d'impact des obligations sociales de Crédit Agricole S.A., de Crédit Agricole Home Loan SFH, ainsi que les encours de Social Notes de Crédit Agricole CIB.

1. Synthèse

Afin de présenter l'impact de l'émission d'obligations sociales, l'encours de **33,3 milliards d'euros de prêts** accordés par les Caisses régionales du Crédit Agricole (79%), LCL (17%) et Crédit Agricole CIB (4%), conformes au Framework des obligations sociales a été analysé. 37% de ces fonds concernent des **PME dans des territoires fragilisés (12,4 milliards d'euros)** : près de 120 000 prêts ont été accordés à environ 70 000 PME situées dans ces zones fragilisées. Ces PME représentent autour de 515 000 équivalents temps plein (ETP). Il est estimé que les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL fournissent en moyenne 10% des ressources financières utilisées par les PME bénéficiant de ces financements. D'autres acteurs sociaux bénéficient également de prêts des Caisses régionales du Crédit Agricole, LCL et Crédit Agricole CIB :

6,9 milliards d'euros (21%) d'encours de prêts à l'accession résidentielle accordés à plus de 135 000 bénéficiaires

5,2 milliards d'euros (16%) d'encours de prêts accordés à près de 23 000 PME du secteur de la santé

3,3 milliards d'euros (10%) d'encours de prêts accordés à plus de 500 hôpitaux publics

3,1 milliards d'euros (9%) accordés à plus de 300 établissements de logement social

1,1 milliard d'euros (3%) accordé à 10 établissements développant des projets de télécommunication en zones rurales

1,1 milliard d'euros (3%) accordé à près de 2 000 associations œuvrant à la promotion du sport, de la culture et de la solidarité

0,2 milliard d'euros (1%) accordé à plus de 250 structures pour la prise en charge des personnes âgées

0,05 milliard d'euros (0,1%) accordé à 5 entreprises développant des projets dans les pays émergents

Le présent rapport présente ces résultats de façon plus approfondie.

Chiffres clés

Le Groupe est engagé à publier un rapport annuel sur son site Internet (données au 30/06/2023) qui détaille « l'allocation des fonds levés par les émissions d'obligations sociales » et « l'impact social des actifs éligibles ». Le tableau suivant regroupe les différentes émissions concernées par ce rapport.

Liste des émissions sociales de Crédit Agricole S.A.

Emetteur	ISIN	Date de valeur	Maturité	Encours	Devise	Encours équivalent euro
Crédit Agricole S.A.	FR0014000Y93	09/12/2020	09/12/2027	1 000 000 000	EUR	1 000 000 000
Crédit Agricole S.A.	FR0014005J14	21/09/2021	21/09/2029	1 000 000 000	EUR	1 000 000 000
Crédit Agricole S.A.	FR001400D0Y0	12/10/2022	12/10/2026	1 000 000 000	EUR	1 000 000 000
Crédit Agricole S.A.	FR1CASA00010	25/04/2022	25/08/2028	53 100 000	EUR	53 100 000
Crédit Agricole S.A.	FR01CASA0027	28/10/2022	25/01/2029	32 600 000	EUR	32 600 000
Crédit Agricole S.A.	FR01CASA0035	09/12/2022	09/05/2029	67 000 000	EUR	67 000 000
Crédit Agricole S.A.	FR1CASA00077	25/07/2022	08/12/2028	71 200 000	EUR	71 200 000
Crédit Agricole S.A.	FRCASA010043	20/02/2023	28/05/2029	52 850 000	EUR	52 850 000

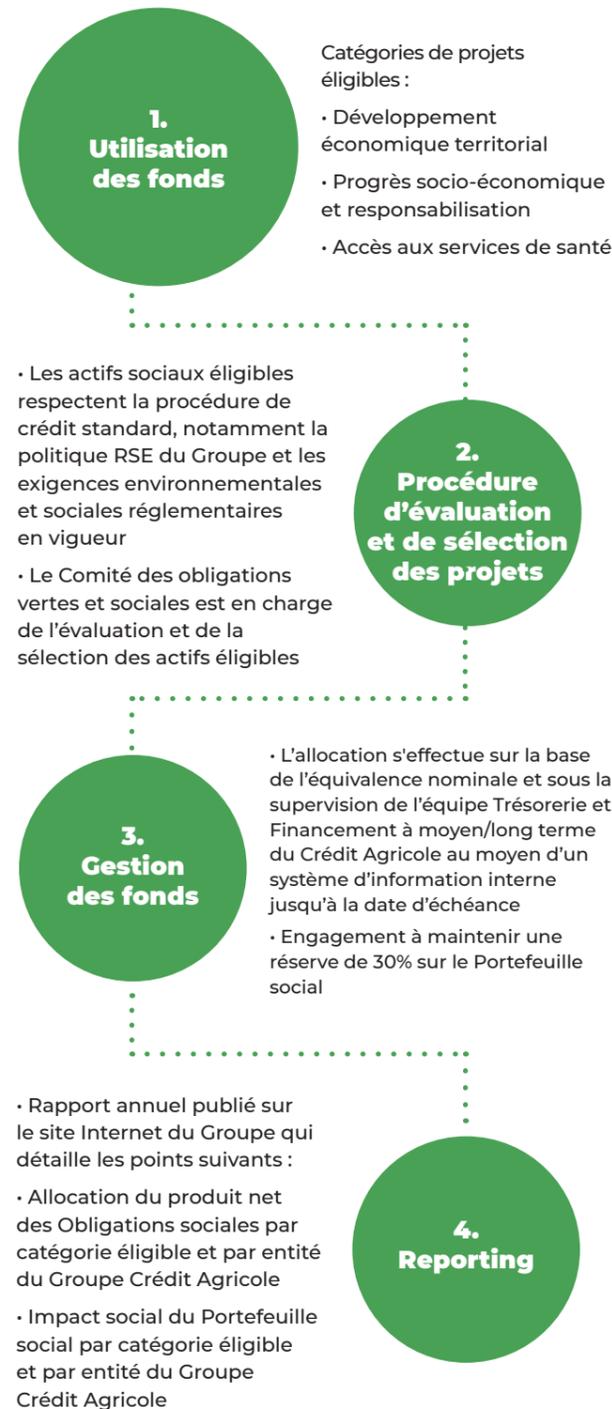
Liste des émissions sociales covered bond (Crédit Agricole Home Loan SFH)

Emetteur	ISIN	Date de valeur	Maturité	Encours	Devise	Encours équivalent euro
Crédit Agricole Home Loan SFH	FR0014004EJ9	12/07/2021	12/04/2028	1 000 000 000	EUR	1 000 000 000
Crédit Agricole Home Loan SFH	FR0014001AO3	08/06/2023	08/06/2033	1 250 000 000	EUR	1 250 000 000

Liste des émissions sociales de Crédit Agricole CIB

Emetteur	ISIN	Date de valeur	Maturité	Encours	Devise	Encours équivalent euro
Crédit Agricole CIB	FR1CIBFS3982	30/12/2022	30/12/2027	1 000 000	EUR	1 000 000
Crédit Agricole CIB	FR1CIBFS4386	09/01/2023	09/01/2026	10 000 000	EUR	10 000 000
Crédit Agricole CIB	FR1CIBFS7264	24/05/2023	28/07/2031	60 000 000	EUR	60 000 000
Crédit Agricole CIB	FR1CIBFS8700	12/06/2023	11/08/2028	30 000 000	EUR	30 000 000
Crédit Agricole CIB	FR9348FS6069	06/05/2022	04/10/2032	22 500 000	EUR	22 500 000
Crédit Agricole CIB	SE0015244017	16/12/2021	09/12/2026	20 030 000	SEK	1 715 397
Crédit Agricole CIB	SE0015244025	27/07/2022	22/07/2027	10 590 000	SEK	906 942
Crédit Agricole CIB	XS2299242904	05/04/2022	19/04/2027	56 540 000	PLN	12 674 857
Crédit Agricole CIB	XS2317967979	17/08/2022	17/08/2027	8 500 000	EUR	8 500 000
Crédit Agricole CIB	XS2317968274	17/08/2022	17/08/2032	1 000 000	EUR	1 000 000
Crédit Agricole CIB	XS2317975303	12/01/2023	12/01/2033	15 000 000	USD	13 837 638
Crédit Agricole CIB	XS2317976459	17/11/2022	17/11/2037	30 000 000	USD	27 675 277
Crédit Agricole CIB	XS2348551404	27/07/2022	27/07/2032	5 000 000	EUR	5 000 000
Crédit Agricole CIB	XS2392767179	23/05/2023	23/05/2026	1 820 000	EUR	1 820 000
Crédit Agricole CIB	XS2395300952	13/01/2023	13/01/2033	15 000 000	USD	13 837 638
Crédit Agricole CIB	XS2395303469	18/01/2023	18/01/2033	20 000 000	AUD	12 378 536
Crédit Agricole CIB	XS2395307965	10/02/2023	10/02/2033	20 000 000	AUD	12 378 536

2. Framework des obligations sociales du Groupe Crédit Agricole



Le Framework des obligations sociales du Crédit Agricole est conforme à l'édition 2020 des Principes des obligations sociales de l'ICMA (tels que modifiés) et s'articule autour de ses 4 éléments essentiels :

Utilisation des fonds, Procédure d'évaluation et de sélection des projets, Gestion des fonds, Reporting.

Ce Framework des obligations sociales est le document de référence des émissions d'obligations sociales de l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole : Crédit Agricole S.A., les Caisses régionales du Crédit Agricole, leurs filiales et véhicules de refinancement (dénommés conjointement « Crédit Agricole »). En vertu du Framework des obligations sociales du Crédit Agricole, les entités concernées du Groupe Crédit Agricole sont autorisées à émettre des obligations sociales sous diverses formes, notamment des obligations senior non préférées, obligations senior préférées sécurisées et non sécurisées (à l'image des obligations garanties, titres ABS adossés à des actifs, ou titres RMBS adossés à des créances hypothécaires), placements publics ou privés. Le produit de chaque obligation sociale du Crédit Agricole est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des prêts et des investissements (« Actifs sociaux éligibles ») qui cherchent à produire des impacts sociaux positifs pour les populations cibles. Crédit Agricole S.A. alloue le produit de ses obligations sociales à des actifs sociaux éligibles inscrits à son bilan ou au bilan d'une des entités du Groupe Crédit Agricole selon le cas. Les autres émetteurs du Groupe Crédit Agricole allouent le produit de leurs propres obligations sociales exclusivement à des actifs sociaux éligibles inscrits à leur bilan¹. Afin de lever toute ambiguïté, ceci s'applique également à Crédit Agricole CIB. La combinaison de tous les actifs sociaux éligibles affectés par chaque entité du Groupe Crédit Agricole constitue le portefeuille des actifs sociaux éligibles (« Portefeuille social »), consolidé au niveau du Groupe. Le montant total de l'encours des obligations sociales émises par l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole et du financement social dédié de tierces parties (à l'image des enveloppes sociales thématiques de la CDC) doit être en permanence inférieur au montant du Portefeuille social. Conformément au Framework des obligations sociales du Crédit Agricole, le produit des émissions d'obligations sociales est alloué aux « Catégories éligibles » suivantes :

1. Développement économique territorial
2. Progrès socio-économique et responsabilisation
3. Accès aux services de santé

1. En ce qui concerne les entités du Groupe qui émettent des obligations garanties, il est possible d'inclure les actifs sociaux éligibles dans la réserve de garanties

3. Catégories éligibles et critères d'éligibilité



Développement économique territorial

- Financement de PME** : Prêts dans des territoires fragilisés économiquement et/ou socialement
- Exclusion des activités controversées
- Technologies d'information et de communication dans les zones rurales** : Déploiement de la fibre optique et du haut débit dans les zones non desservies pour lutter contre l'exclusion numérique, notamment dans les zones rurales
- Projets de développement dans les pays émergents** : Accès aux biens et services essentiels dans les pays émergents via le financement des infrastructures associées



Progrès socio-économique et responsabilisation

- Associations sans but lucratif** : Associations sans but lucratif, associations, fondations et structures philanthropiques locales, notamment celles œuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité
- Logement social** : Logement social, notamment la construction ou l'achat de logements destinés aux personnes à revenu modeste et aux bailleurs sociaux



Accès aux services de santé

- Hôpitaux publics** : Infrastructures du système de santé publique, notamment le développement, l'acquisition de bâtiments, de structures ou d'équipements pour les hôpitaux publics
- Structures d'accueil des personnes âgées** : Infrastructures d'accueil des personnes âgées, notamment le développement, l'acquisition de bâtiments, de structures ou d'équipements pour les maisons de retraite publiques et les structures d'accueil des personnes handicapées
- PME du secteur de la santé** : Prêts accordés à des PME du secteur de la santé



4. Focus sur le portefeuille social du Crédit Agricole et Allocation

Les actifs sociaux du Groupe désignent des actifs financiers :

- favorisant l'accès aux biens et services essentiels (logement, emploi, santé, éducation...)
- destinés aux « populations cibles » qui peuvent être des populations vulnérables ou le grand public (lorsqu'il s'agit de promouvoir l'accès pour toutes et tous à des services tels que la santé ou l'éducation).

Dans le cadre de son Projet Sociétal, le Groupe Crédit Agricole s'est engagé à :

- Se mobiliser pour ses territoires en soutenant l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation en France et à l'international.
- Accompagner progrès et transformations sur les terrains sociétaux et environnementaux.
- Rester au service de toutes et tous : des ménages les plus modestes aux plus fortunés, des professionnels de proximité aux grandes entreprises internationales.

Les actifs sociaux éligibles analysés dans le cadre de « l'obligation sociale » sont :

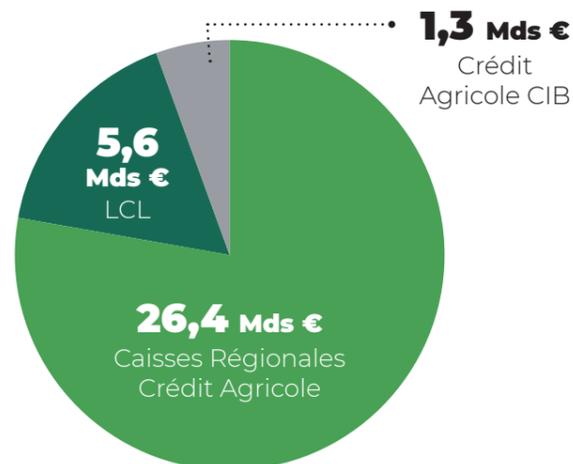
- EHPAD publics (établissements d'hébergement médicalisé pour personnes âgées) pour les Caisses régionales du Crédit Agricole ;
- Hôpitaux publics, pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et pour Crédit Agricole CIB ;
- Logements sociaux, pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;

- Accession résidentielle, pour les Caisses régionales du Crédit Agricole ;
- Associations œuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité, pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;
- PME du secteur de la santé (à l'exclusion des activités controversées), pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;
- PME dans des territoires fragilisés (à l'exclusion des activités controversées), pour les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL ;
- Projets de déploiement d'infrastructures de télécommunication (haut débit / réseaux de fibre optique), dans des zones géographiques à faible densité de population en France et à l'étranger, pour Crédit Agricole CIB ;
- Projets de développement (Énergies renouvelables, réseau de distribution d'électricité, transports, télécommunication, accès à l'eau) dans les pays émergents, pour Crédit Agricole CIB.

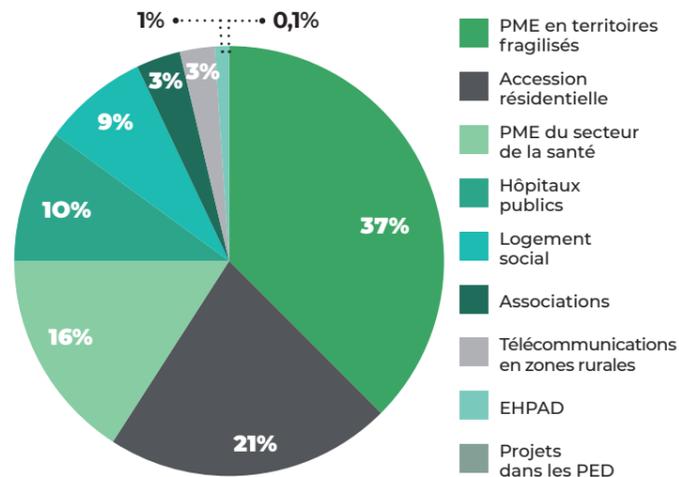
Le portefeuille de référence analysé dans le présent document a augmenté par rapport à la précédente étude. Il inclut désormais les prêts destinés à l'accession résidentielle, composant le pool Crédit Agricole Home Loan SFH. Par ailleurs, certaines PME précédemment incluses dans le portefeuille de PME en territoires fragilisés ont été reclassifiées en tant que PME du secteur de la santé. Enfin, Crédit Agricole CIB a accru sensiblement ses financements à destination des infrastructures de télécommunication.

Il convient de souligner que le périmètre de l'analyse se limite au Framework des obligations sociales et ne correspond pas à l'ensemble des activités du Groupe dans ces catégories.

Répartition du portefeuille social par banque



Répartition du portefeuille social par catégorie



Montants d'encours rapportés aux émissions Crédit Agricole S.A.* (numérotées de 1 à 10 dans les tableaux p.6)

		Encours de prêts au 30/06/2023, après retraitement (M€)	Montant rapporté aux émissions sociales Crédit Agricole S.A., hors SFH (M€)	Montant rapporté aux émissions sociales Crédit Agricole Home Loan SFH (M€)
1. Développement économique territorial	PME localisées dans des territoires fragilisés (à l'exclusion des activités controversées)	12 383,4	1 616,0 (49%)	
	Associations œuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité	1 053,8	137,5 (4%)	
2. Progrès socio-économique et responsabilisation	Logement social	3 125,4	407,9 (13%)	
	Soutien à l'accession résidentielle	6 861,7		2 250,00 (100%)
	Hôpitaux publics	3 101,9	404,8 (12%)	
3. Accès aux services de santé	EHPAD publics (établissements d'hébergement médicalisé pour personnes âgées)	234,4	30,6 (7%)	
	PME du secteur de la santé (à l'exclusion des activités controversées)	5 210,7	680,0 (21%)	
Total		31 971,3	3 276,8	2 250,00

Les émissions Crédit Agricole Home Loan SFH financent exclusivement des prêts à l'accession résidentielle. Une correction de l'allocation des émissions a donc été apportée par rapport au rapport précédent. Le reste des émissions Crédit Agricole S.A. est destiné à financer les 6 autres types de bénéficiaires du portefeuille Crédit Agricole / LCL sans distinction.

Montants d'encours rapportés aux émissions Crédit Agricole CIB (numérotées de 11 à 29 dans les tableaux p.7)

		Encours de prêts au 30/06/2023, après retraitement (M€)	Montant rapporté aux émissions sociales Crédit Agricole CIB (M€)
1. Développement économique territorial	Projets de développement dans les pays émergents	49,6	9,4 (4%)
	Projets de déploiement de la fibre optique et du haut débit dans les zones non desservies	1 066,3	202,1 (82%)
2. Accès aux services de santé	Hôpitaux publics	177,9	33,7 (14%)
Total		1 293,9	245,2

* Les émissions de Crédit Agricole S.A. incluent les actifs des caisses régionales et du LCL

5. Rapport d'impact

L'analyse du portefeuille social du Groupe Crédit Agricole (33,3 milliards €) fait ressortir l'importance du soutien au secteur social en France :



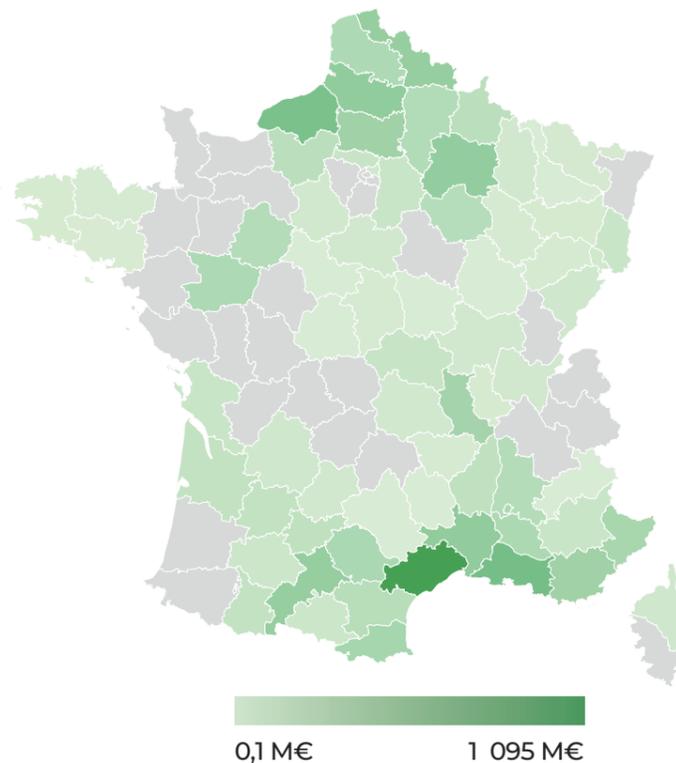
Résultats relatifs à la catégorie éligible

Prêts accordés à des PME dans des territoires fragilisés économiquement et/ou socialement (exclusion des activités controversées)



12 Les PME du secteur de la santé constituent une catégorie à part, présentée ensuite
Pour l'ensemble du portefeuille social

Répartition géographique de l'encours de prêts par département français



12 383 M€

d'encours de prêts liés à des PME dans des territoires fragilisés

119 060 prêts

accordés par les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL à

68 512 PME

Selon une estimation, ces PME dans des territoires fragilisés représentent près de

515 000 emplois*

et les Caisses régionales du Crédit Agricole et LCL fournissent, en moyenne

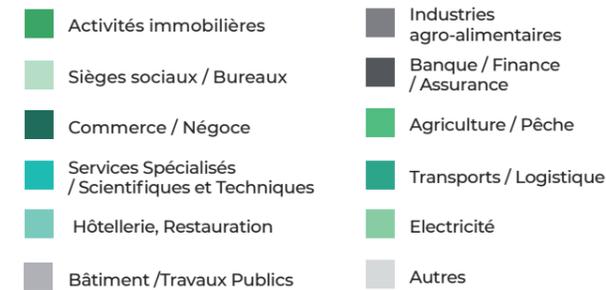
10%

des ressources financières utilisées par les PME

La moyenne de 10% est déterminée par la variation de trois principaux ratios ci-contre. Une approche plus prudente a été retenue par rapport aux précédentes études en ne présentant que la borne basse de soutien aux ETP des PME en territoires fragilisés, bien que le Groupe Crédit Agricole représente, chez certains bénéficiaires, une part plus importante des ressources financières, et donc du soutien à moyen-long terme des ETP.

Le soutien du Groupe Crédit Agricole à travers les obligations sociales contribue à produire d'autres effets positifs dans ces territoires fragilisés et plus généralement sur l'ensemble du territoire, en soutenant la création d'emplois indirects (à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement de ces PME) et d'emplois induits (découlant de la consommation des ménages et des dépenses publiques).

Répartition sectorielle de l'encours dans les PME bénéficiaires



En raison des arrondis, le total peut ne pas être égal à 100%

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole S.A., hors SFH



1 616 M€

d'encours de prêts liés à des PME dans des territoires fragilisés

Méthodologie d'estimation de la part des ressources financières mobilisées en moyenne par les PME attribuable au Groupe Crédit Agricole

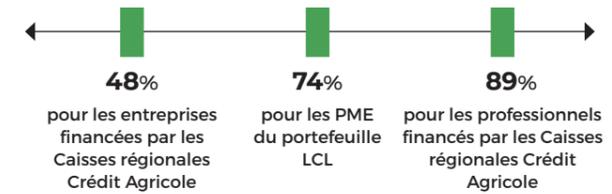
Niveau de la dette d'une PME par rapport aux fonds propres, selon son libellé NAF

Source: ESANE database 2019, INSEE



Part de marché du crédit commercial et taux de pénétration du Crédit Agricole

Source: Baromètre Kantar



Pourcentage de la dette se composant de prêts à moyen et long terme

Source: FIBEN national database 2021



* Calculés en Equivalent Temps Plein

Résultats relatifs à la catégorie éligible

Prêts accordés à des PME du secteur de la santé



Pour l'ensemble du portefeuille social

5 211
M€

d'encours de prêts liés à des PME du secteur de la santé

38 407
prêts

dédiés à cette catégorie

22 997
PME

du secteur de la santé bénéficiant du financement du Groupe

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole S.A., hors SFH



680 M€

d'encours de prêts liés au financement de PME du secteur de la santé

Résultats relatifs à la catégorie éligible

Infrastructures du système de santé publique, notamment le développement, l'acquisition de bâtiments, de structures ou d'équipements pour les hôpitaux publics



Pour l'ensemble du portefeuille social

3 280
M€

d'encours de prêts liés au financement d'hôpitaux publics

1 718
prêts

dédiés à cette catégorie

525

hôpitaux publics bénéficiant du financement du Groupe

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole S.A., hors SFH, et Crédit Agricole CIB



405 M€

d'encours de prêts liés au financement d'hôpitaux, rapportés aux émissions Crédit Agricole S.A.

34 M€

d'encours de prêts liés au financement d'hôpitaux, rapportés aux émissions Crédit Agricole CIB

Résultats relatifs à la catégorie éligible

Logement social, notamment la construction ou l'achat de logements destinés aux personnes à revenu modeste et aux bailleurs sociaux



Pour l'ensemble du portefeuille social

6 862 M€

d'encours de prêts à l'accession résidentielle

184 116 prêts

dédiés à cette catégorie

135 371

bénéficiaires de prêts à l'accession résidentielle

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole Home Loan SFH

2 250 M€

d'encours de prêts à l'accession résidentielle



© Unsplash - Adrien Ollého

Résultats relatifs à la catégorie éligible

Logement social, notamment la construction ou l'achat de logements destinés aux personnes à revenu modeste et aux bailleurs sociaux



Pour l'ensemble du portefeuille social Crédit Agricole S.A., hors SFH

3 125 M€

d'encours de prêts liés au logement social

1 744 prêts

dédiés à cette catégorie

319

établissements de logement social bénéficiant du financement du Groupe

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole S.A., hors SFH

408 M€

d'encours de prêts liés au logement social



© istock

Résultats relatifs à la catégorie éligible

Associations sans but lucratif, associations, fondations et structures philanthropiques locales, notamment celles oeuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité



Pour l'ensemble du portefeuille social

1 054 M€

d'encours de prêts liés au financement d'associations oeuvrant à la promotion de la culture, du sport et de la solidarité

3 913 prêts

dédiés à cette catégorie

1 960

associations bénéficiant du financement du Groupe

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole S.A., hors SFH

138 M€

d'encours de prêts liés au financement d'associations



© Unsplash - Sam Moghadam

Résultats relatifs à la catégorie éligible

Infrastructures d'accueil des personnes âgées, notamment le développement, l'acquisition de bâtiments, de structures ou d'équipements pour les maisons de retraite publiques et les structures d'accueil des personnes handicapées



Pour l'ensemble du portefeuille social

234 M€

d'encours de prêts liés au financement de structures pour la prise en charge des personnes âgées

374 prêts

dédiés à cette catégorie

252

structures pour la prise en charge des personnes âgées bénéficiant du financement du Groupe

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole S.A., hors SFH

31 M€

d'encours de prêts liés au financement de structures pour la prise en charge des personnes âgées



© Unsplash - Dominik Lange

Résultats relatifs à la catégorie éligible

Déploiement de la fibre optique et du haut débit dans les zones non desservies pour lutter contre l'exclusion numérique, notamment dans les zones rurales



Pour l'ensemble du portefeuille social

1 066 M€

d'encours de prêts liés au financement des technologies d'information et de communication en zones rurales

10 prêts

dédiés à cette catégorie

10

établissements déployant les technologies d'information et de communication en zones rurales

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole CIB



202 M€

d'encours de prêts liés au financement des technologies d'information et de communication en zones rurales

Résultats relatifs à la catégorie éligible

Accès aux biens et services essentiels dans les pays émergents via le financement des infrastructures associées



Pour l'ensemble du portefeuille social

50 M€

d'encours de prêts liés au financement de projets de développement dans les pays émergents

5 prêts

dédiés à cette catégorie

5

projets de développement en pays émergents bénéficiant du financement du Groupe

Pour la seule part affectée aux émissions d'obligations sociales Crédit Agricole CIB



9 M€

d'encours de prêts liés au financement de projets de développement dans les pays émergents

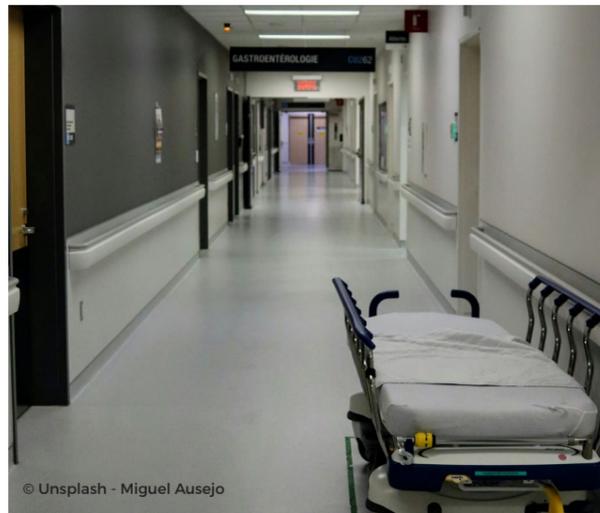
Exemples d'actifs alloués

Hôpitaux Publics : Financement d'équipements pour un hôpital public

Hôpital public de Saint Briec Financement d'équipements innovants

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor accompagne l'hôpital public de Saint-Briec dans ses investissements en équipements innovants en adéquation avec les attentes des usagers.

Le Centre Hospitalier de Saint-Briec dispense des soins spécialisés pour l'ensemble du département des Côtes d'Armor. Il est, par sa capacité, son activité et son plateau technique, l'hôpital public de référence des costarmoricains. Il est également l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor, composé des centres hospitaliers de Saint-Briec, de Paimpol, de Tréguier, de Lannion, de Guingamp, du Penthièvre et du Poudouvre (Lamballe et Quintin).



© Unsplash - Miguel Ausejo

Lieu : Saint-Briec, France
Entité du Groupe : Caisse régionale Crédit Agricole Côtes d'Armor

Associations : Financement d'une association qui œuvre dans le domaine de l'insertion au service de l'Emploi et de l'Environnement

La Fabr'hic à Vélo Financement de l'évolution d'un Atelier Chantier d'Insertion



La Caisse régionale du Languedoc a participé au financement de l'évolution de la Fabr'hic à vélo, un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) qui a vu le jour en décembre 2019 grâce à l'engagement de Fabrice Brun, éducateur auprès de personnes en grande précarité. L'Association Re Cycle et Vous, fondée en mars 2019, a jeté les bases de ce projet novateur. Cette initiative vise à concilier l'accompagnement vers l'emploi à une action de réparation de cycles, créant des opportunités professionnelles tout en favorisant l'action sociale. En 4 ans, la structure a doublé sa production et l'effectif se compose désormais de 13 CDD d'Insertion et 4 permanents (encadrement et gestionnaires) lui permettant d'avoir 3 domaines d'activité : le service de mécanique et vente de vélos d'occasion, l'entretien de parcs à vélos pour d'autres structures et le service de mécanique sur site destiné aux employés d'entreprises partenaires.

Lieu : Montpellier, France
Entité du Groupe : Caisse régionale Crédit Agricole Languedoc

Associations : Financement d'une entreprise adaptée

Astrhalor Financement d'un nouveau bâtiment



La Caisse régionale du Languedoc a financé un nouveau bâtiment d'ASTRHALOR, permettant l'agrandissement des locaux afin d'entreposer plus de matériel, ainsi que la création de l'ATTISOIR dans ses locaux. ASTRHALOR est un acteur majeur de l'Economie Sociale et Solidaire grâce à ses activités déployées sur l'ensemble du département de la Lozère et propose un ensemble de prestations professionnelles : nettoyage des locaux professionnels, entretien des espaces verts et collecte et traitement des DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux). Le 18 avril 2023 est inauguré l'ATTISOIR dans une des parties des locaux d'ASTRHALOR. L'ATTISOIR est un espace de travail communautaire qui offre aux créateurs, artisans et entrepreneurs des installations et des services pour designer, produire et promouvoir leurs produits. C'est un atelier où les entreprises peuvent se rencontrer, collaborer et partager des idées, des compétences et des équipements pour innover.

Lieu : Mende en Lozère, France
Entité du Groupe : Caisse régionale Crédit Agricole Languedoc

Notes méthodologiques

Crédit Agricole a fait appel au cabinet UTOPIES, agence pionnière de conseil en stratégies de développement durable fondée en 1993, afin de développer les approches méthodologiques et la présentation du présent Rapport Social Bond.

Détail des catégories éligibles examinées :

· Les territoires fragilisés désignent les zones présentant à fin 2022 un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (voir la description complète de la méthodologie ci-après). Dans ces territoires, les PME ayant plus de 250 équivalents temps plein ou plus de 50M€ de chiffre d'affaires sont exclues.

· En ce qui concerne les PME du secteur de la santé, la liste des activités éligibles figure dans le Framework des obligations sociales du Groupe Crédit Agricole. Les PME ayant plus de 250 équivalents temps plein ou plus de 50M€ de chiffre d'affaires sont exclues.

· En ce qui concerne les PME dans des territoires fragilisés et les PME du secteur de la santé, les activités controversées (tabac, nucléaire...) sont exclues. Ces secteurs sont précisés dans le Framework des obligations sociales du Groupe Crédit Agricole.

· Les prêts réglementés sont également exclus du périmètre de l'étude.

Méthodologie d'estimation du nombre d'emplois dans les PME

L'ambition du Crédit Agricole est d'être au service de tous et d'accompagner le développement des territoires.

· Les territoires socioéconomiquement fragilisés ont été définis comme des zones d'emploi en France présentant un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (fin 2022 en France : 7,3%). La méthodologie visant à identifier ces territoires a été élaborée en exploitant les données publiques fournies par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Les zones éligibles au financement des PME dans le cadre des obligations sociales du Crédit Agricole représentent 116 territoires sur 306. La liste des zones éligibles sera mise à jour chaque année en fonction des données de l'INSEE. Le Portefeuille social du Crédit Agricole sera le reflet permanent du marché du travail français.

· Lorsque le nombre d'ETP n'était pas renseigné dans les données, il a été estimé à partir du nombre moyen d'ETP dans le même secteur et le même département dans le portefeuille de l'année précédente. Lorsque cette donnée n'était pas disponible, la base Open Data INSEE a été utilisée pour estimer les ETP.

Méthodologie d'estimation de la part des ressources financières mobilisées en moyenne par les PME attribuable au Groupe Crédit Agricole

La part moyenne des ressources financières des PME bénéficiaires attribuable au Groupe Crédit Agricole (10%) est déterminée par la variation de trois principaux ratios :

· Le niveau de la dette des PME (en % des capitaux propres) selon le libellé NAF au niveau national (source : ESANE, INSEE). La moyenne non pondérée du portefeuille des actifs éligibles s'établit à 27%, dans une fourchette de 7% à 65% en fonction du secteur.

· La part de marché du crédit commercial et le taux de pénétration du Crédit Agricole (source : Étude de marché, TNS, Kantar), avec :

- une moyenne de 48% pour les entreprises et 89% pour les professionnels financés par les Caisses régionales du Crédit Agricole
- 74% moyenne estimée pour les PME financées par LCL (d'après la répartition entreprises / professionnels du portefeuille 2021)
- pour une moyenne non pondérée pour le portefeuille des actifs éligibles à 74%

· Le pourcentage de la dette se composant de prêts à moyen et long terme avec une moyenne de 54% (source : base de données nationale FIBEN).

Avertissement

Le présent document (« Rapport sur les obligations sociales ») a été préparé par Crédit Agricole S.A. (ci-après désigné conjointement avec chacune de ses sociétés affiliées et filiales, Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel, Caisses Locales et chacune de leurs filiales ou sociétés affiliées respectives, le « Groupe Crédit Agricole ») à titre indicatif exclusivement et n'est pas destiné à fournir une information exhaustive. Ce document peut contenir ou incorporer par référence des informations publiques qui n'ont pas fait l'objet d'une quelconque vérification, approbation ou acceptation de la part des entités du Groupe Crédit Agricole et, par conséquent, aucune déclaration, aucune garantie ni aucun engagement, explicite ou implicite, n'est donné à cet égard, et aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, ne peut être recherchée à l'encontre de l'une ou l'autre des entités du Groupe Crédit Agricole quant à la sincérité, l'exactitude, la précision et l'exhaustivité des informations figurant dans ce rapport. Ni les entités du Groupe Crédit Agricole, ni leurs dirigeants, représentants, mandataires ou employés respectifs ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour un quelconque préjudice, que ce soit pour négligence ou pour toute autre raison, pouvant résulter de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou de tout ce qui lui est relatif ou autre document ou information auquel il pourrait faire référence.

Les informations énoncées dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. La somme des valeurs figurant dans ce document peut différer légèrement du total présenté en raison des arrondis. Certaines données sont calculées sur la base de méthodologies nouvelles et innovantes qui pourraient évoluer à l'avenir.

Le présent document ne peut pas être interprété comme un conseil financier ou juridique. Il ne constitue pas une offre ou une proposition de vendre, d'acheter ou de souscrire des titres financiers et ne doit pas être considéré comme un document relevant d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit et n'a fait l'objet d'aucune approbation par une autorité réglementaire quelconque. Une offre de titres, pour autant qu'elle soit faite, s'effectuera uniquement au moyen d'un prospectus, d'une notice d'offre, d'une circulaire d'information ou de tout autre document juridique et les investisseurs ne doivent pas souscrire à des titres financiers sans avoir reçu une telle documentation juridique qu'ils doivent revoir en intégralité et avec attention.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède,

le présent document ne constitue pas une offre de vente ou d'achat ou une proposition de vente ou d'achat de titres financiers aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Plus particulièrement, aucun titre mentionné dans le présent document n'a été et ne sera enregistré en vertu de et conformément à la Loi américaine sur les Valeurs mobilières (« U.S. Securities Act ») et ne peut être offert ou vendu aux États-Unis et/ou à des ressortissants américains ou au bénéfice de ou pour le compte de ressortissants américains sauf en cas d'exemption aux exigences d'enregistrement du U.S. Securities Act. Le Groupe Crédit Agricole n'a pas l'intention de faire enregistrer tout ou partie d'une offre aux États-Unis ou de lancer une offre publique de titres aux États-Unis.

Le présent document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où une telle distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires. Les personnes qui peuvent en avoir connaissance doivent se renseigner sur l'existence de restrictions qui leur seraient applicables et les respecter.

Ce document peut contenir des informations et des déclarations prospectives qui ne sont pas fondées sur des faits historiques. Aucune projection, anticipation, estimation ou perspective énoncée dans les présentes ne doit être considérée comme des prévisions ou des engagements et ne doit être interprétée comme une indication, une assurance ou une garantie de l'exactitude ou de l'exhaustivité des hypothèses sur lesquelles lesdites projections, anticipations, estimations ou perspectives se fondent ou, dans le cas des hypothèses, de leur mention exhaustive dans le document.

Le Groupe Crédit Agricole ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations du présent document ou des déclarations qui y figurent de façon à refléter l'évolution réelle d'hypothèses ou de facteurs ou à notifier les destinataires en cas de changement d'une quelconque information, projection, prévision ou estimation des présentes ou si celles-ci s'avèrent inexactes par la suite.

Le présent document a été élaboré en se fondant notamment sur des informations exclusives et confidentielles du Groupe Crédit Agricole et est disponible sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. <https://www.credit-agricole.com/>. Il ne peut être reproduit, redistribué ou transmis, directement ou indirectement, à toute autre personne ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de Crédit Agricole S.A.

